INSCRIPTIONS SERVICES PÉRISCOLAIRES

ÉCOLE SAINT JEAN BAPTISTE

année 2020 - 2021

- restauration scolaire
- mercredis scolaires & libérés

NOM & PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

ÉTABLISSEMENT/CLASSE : .....

MERCI DE COCHER LES TEMPS DE PRÉSENCE DE VOTRE ENFANT.

SI VOTRE ENFANT NE FRÉQUENTE AUCUN DE CES SERVICES, MERCI DE COMPLÉTER AVEC LA MENTION NÉANT.

RESTAURATION SCOLAIRE

ANNÉE 2020-2021	*J'inscris mon enfant à la restauration scolaire :*	PÉRIODES	1	2	3	4	5
		Lundi					
		Mardi					
		Jeudi					
		Vendredi					

MERCREDIS APRÈS-MIDI

J'INSCRIS MON ENFANT EN APRÈS-MIDI PÉRISCOLAIRE À PARTIR DE 14H					

Pour information, il sera possible d'inscrire votre enfant en journée ou demi-journée, les mercredis suivants : 06-13-20-27 janvier ; 03-24 février ; 03-10-17-24 mars ; auprès de l'Espace Enfance.

INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES VACANCES SCOLAIRES

Elle s'effectue auprès de l'Espace Enfance environ 3 semaines avant le début des vacances.

Vous serez informé par mail de la date d'ouverture réelle des réservations avant chaque période. Le bulletin d'inscription, vous sera envoyé quelques jours avant par mail, vous pourrez soit nous le renvoyer soit le déposer à l'Espace Enfance, le jour de l'ouverture des réservations.

NAVETTES ACTIVITÉS

Contacter l'Espace Enfance au 04 50 58 77 84 ou par mail : service.enfance@megeve.fr, afin de remplir une fiche d'inscription.

ATTENTION : concernant la restauration scolaire et les mercredis, ces informations seront prises en compte et feront office d'inscription.

Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les différents règlements de fonctionnement qui me seront envoyés par mail, et consultables sur le Portail Famille et le site de la Mairie de Megève prochainement ainsi qu'à déclarer toute modification sur le compte de l'enfant via le portail famille, ou auprès de l'Espace Enfance.

Je soussigné(e) ..... responsable légal de l'enfant déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus et autorise les responsables de chaque structure à prendre le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

À Megève le : *Signature du responsable légal :*

LES INSCRIPTIONS SE FONT POUR CHACUNE DES 5 PÉRIODES POUR DES JOURS FIXES :

- **PÉRIODE 1 : (du 01/09 au 16/10)**
  de la rentrée scolaire aux vacances de la Toussaint
- **PÉRIODE 2 : (du 02/11 au 18/12)**
  des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël
- **PÉRIODE 3 : (du 04/01 au 05/02)**
  des vacances de Noël aux vacances d'hiver
- **PÉRIODE 4 : (du 22/02 au 09/04)**
  des vacances d'hiver aux vacances de printemps
- **PÉRIODE 5 : (du 26/04 au 05/07)**
  des vacances de printemps aux vacances d'été